Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Canton de Vaud fixe un nouveau cap pour renforcer son attractivité économique

Le Conseil d'État a adopté la troisième Politique d'appui au développement économique (PADE) du Canton de Vaud. Elle fixe un cadre commun pour les prochaines années afin d'orienter et de prioriser les soutiens en faveur du tissu économique et des régions vaudoises. Elle concentre l'action publique autour de quatre piliers stratégiques : l'innovation, l'industrie, le tourisme et l'économie de proximité, avec la durabilité comme socle transversal. Élaborée pour la première fois avec les acteurs de l'écosystème vaudois, elle veut rendre le soutien de l'État plus efficient pour les entreprises et acteurs économiques qui créent, investissent et emploient.

Troisième économie de Suisse en termes de produit intérieur brut, le canton de Vaud compte près de 60'000 entreprises et produit chaque année 71,4 milliards de francs de richesse, soit plus de 8 % du PIB national. Depuis 1990, 147'000 emplois y ont été créés, ce qui représente la deuxième plus forte progression du pays. Cette dynamique repose sur un tissu économique particulièrement diversifié, qui s'étend des technologies de pointe à l'industrie d'exportation, du tourisme aux commerces et aux filières de proximité. Elle évolue toutefois dans un environnement devenu plus instable, marqué notamment par les tensions géopolitiques, le franc fort, la recomposition des chaînes de valeur et l'accélération des transformations technologiques et environnementales.

Face à ces évolutions, l'action publique doit être ciblée, coordonnée et capable de s'inscrire dans la durée. La nouvelle PADE définit une méthode et des priorités pour garantir la cohérence des soutiens accordés au tissu économique, et contribuer à la création d'emplois qualifiés.

Quatre piliers complémentaires en faveur de l'attractivité cantonale

En matière d'innovation, la PADE vise à mieux transformer les connaissances et les résultats de la recherche en activités économiques, en emplois et en valeur ajoutée durablement ancrés dans le canton. L'accent sera mis sur des domaines d'excellence dans lesquels le canton de Vaud dispose d'atouts reconnus : la santé et la longévité, la confiance numérique et l'intelligence artificielle, la robotique et les systèmes

industriels avancés, ainsi que les systèmes durables et les technologies environnementales.

Pour l'industrie, l'objectif est d'accompagner les investissements en en recherche et innovation, la modernisation et l'automatisation des outils de production, la transition numérique et environnementale ainsi que le maintien des compétences et des savoir-faire sur le territoire.

Dans le tourisme, la PADE entend soutenir des projets qui renforcent l'attractivité et le rayonnement des destinations vaudoises tout au long de l'année, qui consolident les infrastructures existantes et qui concilient création de valeur, préservation des ressources et évolution des attentes de la clientèle.

Enfin, le soutien à l'économie de proximité doit contribuer à la vitalité des centres-villes et des villages, au développement de filières locales et à l'équilibre économique des différentes régions du canton.

La durabilité traverse chacune de ces priorités. Elle devient un critère structurant de l'action cantonale et un levier permettant aux entreprises d'anticiper les transformations de leur environnement, d'accroître leur compétitivité ainsi que de s'adapter aux normes environnementales et à l'enjeu de décarbonation.

Une politique construite avec les acteurs de l'écosystème vaudois

Pour la première fois, la PADE a été élaborée dans le cadre d'une large démarche participative. Près de 120 représentantes et représentants des entreprises, des associations économiques, des régions, des milieux académiques et des partenaires de l'innovation ont apporté leurs contributions lors d'ateliers dédiés.

Concrètement, la PADE s'appuie sur les instruments financiers déjà en place – budget ordinaire de la loi sur l'appui au développement économique, fonds et crédits-cadres thématiques, prêts et cautionnements – qu'elle vise à mieux articuler. Avec cette troisième édition, le Canton de Vaud se dote ainsi d'une véritable boussole pour cibler son action et définir les priorités pour les années à venir en matière de développement économique.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 22 juin 2026

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat
DEIEP, Raphaël Conz, chef de service, Service de la promotion de l'économie et de l'innovation